

Aperçu des programmes de l'OIT

L'objectif premier de l'OIT est de contribuer à la réalisation du plein emploi productif et du travail décent pour tous, y compris les femmes et les jeunes. Cet objectif est ancré dans la Déclaration de l'OIT de 2008 sur la justice sociale pour une mondialisation équitable. Pour aider les Etats membres et les partenaires sociaux à atteindre leurs objectifs, l'OIT s'attache à mettre en œuvre un Agenda du travail décent qui comprend quatre domaines interdépendants: le respect des droits fondamentaux des travailleurs et les normes internationales du travail, la promotion de l'emploi, la protection sociale et le dialogue social.

L'importance primordiale de l'emploi et les relations réciproques entre les quatre grands objectifs stratégiques sont exprimées dans les cadres stratégiques mondiaux majeurs de l'OIT: l'Agenda global pour l'emploi (2003), la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (2008) et le Pacte mondial pour l'emploi (2009). La résolution et les conclusions de la discussion générale de la Conférence internationale du Travail sur l'objectif stratégique de l'emploi (juin 2010) ont souligné que la nature indissociable, interdépendante et se renforçant mutuellement des quatre objectifs stratégiques est, de façon croissante, considérée comme étant « *le cadre dans lequel s'inscrit un nouveau modèle de développement économique et social caractérisé par une croissance équitable axée sur l'emploi et tirée par les revenus* ». La Convention (n°122) sur la politique de l'emploi, 1964, définit le grand cadre de référence normatif pour la politique de l'emploi et rappelle également « *les rapports existant entre les objectifs de l'emploi et les autres objectifs économiques et sociaux* ».

L'emploi joue également un rôle prépondérant dans l'ordre du jour politique international. Les dirigeants du G20 ont reconnu le rôle des politiques pour l'emploi en se penchant sur la dimension tant économique qu'humaine de la crise économique et financière. Le consensus de Séoul sur le développement relatif à la croissance partagée annoncé au cours du G20 de novembre 2010 représente un grand pas en avant vers l'élaboration de cadres macro-économiques favorables à l'emploi. Les activités de l'OIT sur l'emploi sont vastes et comprennent un grand nombre de thèmes et six moyens d'action au minimum (services consultatifs, travaux de recherche, développement d'outils, manuels et directives, coopération technique, activités de renforcement des capacités des mandants de l'OIT, et renforcement et extension des partenariats). Pour mieux exposer aux mandants de l'OIT et au grand public la spécificité des

programmes techniques tout en donnant une vision globale de l'ensemble, le présent dossier contient un bref profil de chacun des principaux programmes de l'OIT pour l'emploi. Ces profils sont indiqués dans la liste ci-dessous:

1. Politiques de l'emploi
2. Entreprises durables
3. Compétences et employabilité
4. Politiques et institutions du marché du travail
5. Services de l'emploi
6. Analyse économique et des marchés du travail
7. Tendances et informations sur le marché du travail
8. Investissements à haute intensité de main-d'œuvre
9. Finance solidaire
10. Economie informelle
11. Commerce et emploi
12. Politique industrielle pour la transformation de la production
13. Emplois verts
14. Emploi rural et travail décent
15. Emploi des jeunes
16. Egalité hommes-femmes et emploi
17. Handicap et travail
18. Intervention lors de conflits et catastrophes

Ces programmes se recoupent et, au niveau opérationnel, ils se conjuguent en approches intégrées selon les circonstances et les priorités du pays, au sein des politiques nationales pour l'emploi et des Programmes par pays de promotion du travail décent. Chaque programme fait l'objet d'une brève description et d'un résumé exposant les principaux enjeux, la nature et la provenance du mandat de l'OIT sur le sujet, les principaux éléments du programme et une liste des principaux outils et références. Les publications relatives à ces programmes sont disponibles en version électronique à l'adresse: <http://www.ilo.org/employment/Whatwedo/Publications/lang--fr/index.htm>. Des informations supplémentaires sur chacun des programmes peuvent être consultées à la page d'accueil du Secteur de l'emploi (<http://www.ilo.org/employment/lang--fr/index.htm>) ou en suivant les liens indiqués dans chacun des profils.



José Manuel Salazar-Xirinachs
Directeur exécutif, Secteur de l'emploi

Nous contacter:
Secteur de l'emploi
Bureau international du Travail
4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22 / Suisse
Tél: +41 22 799 6111
Courriel: edempmsu@ilo.org
[www.ilo.org/employment/
lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/employment/lang--fr/index.htm)